

* Indiquer si le défunt était célibataire, marié, veuf ou divorcé, et dans ces derniers cas mettre les noms et prénoms de l'autre époux.

DECÈS de

Paul Léger

L'an mil huit cent soixante ~~fourze~~, le ~~quinze~~ du mois de ~~Novembre~~ sur les ~~neuve~~ heures du ~~Soir~~ par devant Nous ~~Georges Courdeau Hippolyte~~

Officier de l'État-civil de la commune d ~~Touzac~~ canton de ~~Touzac~~ département de la Charente-Inférieure, sont comparus ~~Paul Léger~~ profession de ~~Chaputier~~ âgé de ~~quarante-neuf~~ ans, demeurant à ~~Touzac~~ ~~d u~~ défunt ; et ~~Léopold Sizun~~ profession de ~~Comptable~~ âgé de ~~vingt-cinq~~ ans, demeurant à ~~Touzac~~ ~~d u~~ défunt ; lesquels ont déclaré que ~~Paul Léger~~ profession d'aucune

Léger

est décédé dans cette commune, le ~~présent~~ jour à ~~vingt~~ heures du matin, an dominique ~~soi~~ père, chez ~~pousset~~, le ~~dom~~ nous nous sommes trouvé ~~épuisé~~ âgé de ~~soixante-deux~~ ans, né à ~~Touzac~~ dép^t de la Charente-Inférieure de son vivant ~~célibataire~~ demeurant à ~~Touzac~~ fils de ~~Paul Léger~~ et de ~~Pauline Girardet~~ et ont, les déclarants, ~~Léger~~ au nom le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture, ~~excepté~~ le ~~frère~~ Paul Léger ~~par l'affut~~ qui a déclaré ne Savoir Léger, de ce interpellé.

Jean Amadey